



Rabat, le 20 AVR. 2023

DECISION N°0517/04/2023 D'APPEL A CANDIDATURE

Le Directeur de l'Agence Pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg

Vu le Dahir n° 1-05-70 du 20 chaoual 1426 (23 novembre 2005) portant promulgation de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu le décret n° 2-05-1514 du 22 chaoual 1426 (25 novembre 2005) pris pour l'application de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu la circulaire du chef du gouvernement n°7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29/04/2013, relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements Publics ;

Vu le Statut du personnel de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB) et ses amendements ;

Vu la décision n° 01-01-2022/DG portant sur l'Organigramme de l'AAVB ;

Vu la décision n° 220/02/2022 fixant la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu les pouvoirs conférés au Directeur de l'AAVB ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 :

Un appel à candidature interne est lancé afin de pourvoir le poste de responsabilité suivant :

- Chef de Division Audit et Contrôle Groupe

L'appel à candidature est ouvert aux candidats internes de l'AAVB (Agence et filiales) justifiant des conditions suivantes :

Nombre de postes	Intitulé du poste	Diplôme	Nombre d'années d'expérience
1	Chef de Division Audit et Contrôle Groupe	BAC +3 minimum	Minimum 5 ans d'expérience au sein de l'Agence ou ses filiales en tant que cadre.

Les missions du poste ainsi que les compétences requises sont fixées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

Article 2 :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- ✓ Une demande de candidature appuyée éventuellement par l'appréciation du supérieur hiérarchique des compétences du candidat et sa capacité à occuper le poste à pourvoir ;
- ✓ Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- ✓ Un rapport exposant le plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour le développement et amélioration de la performance du poste ;
- ✓ Copie de la CIN.

Article 3 :

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction des Affaires Administrative et Financières de l'Agence sis à avenue prince héritier Salé sous pli fermé, ou par e-mail à l'adresse : recrutement-aavb-2022@bouregreg.gov.ma, avant le 04 MAI 2023 (Date incluse), Cette dernière se chargera d'examiner les candidatures et de publier les résultats.

Les candidats répondant aux critères requis seront convoqués pour l'entretien d'évaluation, qui portera sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes aux postes à pourvoir.

Article 4 :

La date exacte de l'entretien d'évaluation sera communiquée lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés et se dérouleront dans les locaux de l'AAVB.

Article 5 :

Une commission désignée par Monsieur le Directeur de l'AAVB se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidatures et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

Article 6 :

La présente décision et les résultats des entretiens d'évaluation seront affichés dans les locaux de l'AAVB et publiés sur :

- ✓ Le site de l'Agence : www.bouregreg.com
- ✓ Le site des emplois publics : www.emploi-public.ma

M. Housni EL-GHAZAOUI
Directeur par intérim



Fiche de Poste
Intitulé de poste
Chef de Division Audit et Contrôle Groupe
Rattachement hiérarchique
Direction Générale
Missions
<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la mise en place et le suivi de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne et du contrôle envers les filiales; - Promouvoir et animer le processus du management des risques au sein du groupe AAVB; - Veiller à la réalisation des actions de contrôle selon les orientations de la Direction Générale et le besoin de maîtrise des risques; - Contribuer à la mise en cohérence et à l'adéquation du fonctionnement interne avec la stratégie de l'agence, en termes de suivi et de maîtrise des performances techniques et financières de l'AAVB et de ses filiales; - Promouvoir la culture de la performance et de l'amélioration continue; - Veiller à la mise en œuvre des bonnes pratiques de la gouvernance au sein du groupe AAVB; - Accompagner la Direction Générale en matière de pilotage stratégique et opérationnel.
Activités
<p>Animer et coordonner les activités des services Audit groupe et Contrôle de gestion groupe, notamment :</p> <p><u>Audit groupe</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en œuvre un plan d'audit annuel; • Evaluer et développer, en continu, le dispositif du contrôle interne et de gestion des risques relatifs aux différents domaines d'activité, selon une cartographie des risques préétablie; • Veiller à la mise en œuvre effective des décisions des organes de gouvernance (Conseil d'Administration, Comité d'Audit, Contrôleur d'Etat), des instructions du Directeur Général; • Mettre en place le manuel des procédures internes et veiller à sa mise à jour; • Préparer les livrables du comité d'audit et de veiller à la mise en œuvre de ses recommandations; • Animer les travaux du Comité de Direction; • Assurer l'organisation et la formalisation de l'application de toutes les dispositions réglementaires auxquelles est soumise l'AAVB. <p><u>Contrôle de gestion</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecter, vérifier, analyser et consolider toutes les informations liées aux activités de l'AAVB et ses filiales, et en assurer la diffusion de manière ascendante et descendante; • Produire les informations budgétaires, financières et opérationnelles consolidées nécessaires au pilotage opérationnel; • Mettre en place le processus de mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance des entreprises et établissements publics; • Concevoir et mettre en place les indicateurs de performance unitaires et consolidés dans le but de s'assurer de l'alignement des objectifs opérationnels avec les objectifs stratégiques; • Préparer les dossiers du conseil d'Administration et du comité de suivi de l'AAVB et ses filiales.
Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie, esprit d'initiative, de synthèse et facilité de communication; - Maîtrise des aspects managériaux et relationnels; - Connaissance en Comptabilité, audit et contrôle interne ;
Diplôme requis
Minimum BAC+ 3
Ancienneté et expérience minimale requise
Minimum 5 ans d'expérience au sein de l'Agence ou ses filiales